

Envoyé en préfecture le 17/07/2017
Affiché le 17/07/2017
ID : 033-213301955-20170614-162017-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS

N° : 16/2017

Objet : Répartition des subventions 2017 aux associations

L'an deux mille dix-sept, le quatorze juin, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 13 - Votants : 13 - Pour : 13- Abstention : 0 - Contre : 0

PRÉSENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Lucienne BIES, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÜE, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET, Roseline PIGANIOL

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Christian BEZOS, Christine ESPAGNET.

Secrétaire de Séance : Françoise DUPIOL-TACH.

Convocation du 08 juin 2017.

Lors du vote du budget 2017, le Conseil Municipal a voté une enveloppe budgétaire de 16 000,00 € à l'article 6574 (subventions aux associations).

Il y a lieu de répartir maintenant les subventions aux différentes associations.

Une commission composée de 4 élus et de 3 représentants des associations : sportive, culturelle et domaine social, a fait des propositions lors de sa réunion du 17 mai 2017 pour le Conseil Municipal.

Après avoir remis à chaque élu les propositions de la commission, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions 2017 comme suit :

ASSOCIATIONS	Subventions 2016	Propositions de la commission du 17 mai 2017	Subventions 2017 retenues par le Conseil Municipal le 14 juin 2017
A.C.A.C.G.	500.00 €	800.00 €	800.00 €
ADELFA	- €		
AGIR à DOMICILE	200.00 €	400.00 €	400.00 €
AIRSOFT Grignols			
Amicale des Pompiers			
AMIS BAZADAIS	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Amis de Notre Dame de l'Immaculée conception de Grignols	250.00 €	250.00 €	250.00 €
Art Culture Loisirs	250.00 €	250.00 €	250.00 €
Autisme Sud Gironde			
C.A.G. Football	1 000.00 €	1 000.00 €	1 200.00 €
C.A.G. Rugby	1 000.00 €	1 200.00 €	1 200.00 €
Chapon des 2 Vallées	400.00 €	400.00 €	400.00 €
Club de l'Amitié	400.00 €	400.00 €	400.00 €
COMICE AGRICOLE	235.00 €	235.00 €	235.00 €
Comité de Jumelage	350.00 €	350.00 €	350.00 €
Comité des Fêtes	2 000.00 €	500.00 €	650.00 €
Conseil des Sages	250.00 €	250.00 €	250.00 €
DONNEURS DE SANG	150.00 €	150.00 €	150.00 €
F.A.G.	250.00 €	500.00 €	500.00 €
F.N.A.C.A	100.00 €	100.00 €	100.00 €

ASSOCIATIONS	Subventions 2016	Propositions de la commission du 17 mai 2017	Subventions 2017 retenues par le Conseil Municipal le 14 juin 2017
FNATH	50.00 €	50.00 €	50.00 €
FOPAC	100.00 €	100.00 €	100.00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	400.00 €	400.00 €	400.00 €
JU-JUTSU	200.00 €	200.00 €	200.00 €
La Gaulle Grignolaise	450.00 €	300.00 €	300.00 €
Les Amuse-Gueules	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
LIRE ENSEMBLE	1 050.00 €	500.00 €	500.00 €
Louis Aynats de Gragnols			
PREVENTION ROUTIERE	60.00 €	60.00 €	60.00 €
Retraités Agricoles	100.00 €	100.00 €	100.00 €
Société de Chasse	450.00 €	450.00 €	450.00 €
Solidarité Sud Gironde	1 300.00 €	1 300.00 €	1 300.00 €
Sports Loisirs	200.00 €	200.00 €	200.00 €
T.C.G.A. Tennis	700.00 €	700.00 €	700.00 €
TELETHON	200.00 €	200.00 €	200.00 €
USEP (Caisse des écoles)	500.00 €	500.00 €	500.00 €
Association Parents d'Élèves - A.P.E.		200.00 €	200.00 €
Voyages scolaires			
- Collège Sainte Marie		350.00 €	350.00 €
- Lycée Anatole de Monzie		50.00 €	50.00 €
TOTAL	14 645.00 €	13 995.00 €	14 345.00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
A Grignols, le 30 juin 2017.

Le Maire,
Jean Pierre BAILLÉ.

